



AVIS D'ENQUÊTE

n° 2925

En application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC), la Municipalité de Cossonay soumet à l'enquête publique le projet suivant.

La demande est soumise également à autorisation cantonale (ME)

CAMAC 233'041

Au lieu-dit	:	Rue des Chavannes 2
Coordonnées nationales	:	2'528'626 / 1'162'974
Parcelle n°	:	15
ECA n°	:	453
Propriétaire(s)	:	BUTTICAZ Christophe et Maria
Auteur des plans	:	Florent ROUVENAZ, ROUVENAZ TROKAY ARCHITECTES SA, Ch. Du Verger 10, 1800 Vevey
Affectation	:	PPA Vieille Ville
Note au recensement architectural	:	6
Objet de l'enquête	:	Transformation bâtiment ECA 453, Transformation d'un Tea-Room en restaurant
Dérogation requise	:	-
Abattage d'arbre ou haie	:	-
Degré de sensibilité au bruit	:	III

Le dossier peut être consulté du :

3 mai 2024 au 3 juin 2024

Au Service Technique Communal, Rue Neuve 1, pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous au 021 863 22 00, il est aussi possible de consulter les plans sur le site internet communal

MUNICIPALITÉ DE COSSONAY

La Syndique

La Secrétaire

V. Induni



B. Barraz

Cossonay, le 24 avril 2024

Service Technique de Cossonay

COMMUNE DE COSSONAY

PLAN 2002

Coordonnées moyennes: 2'528'625 / 1'162'975

Propriétaires: BUTTICAZ Christophe et Maria

DESIGNATION CADASTRALE

Parcelle n° 15 - " Rue des Etangs "

Habitation avec affectation mixte n° 453 182 m²

SERVITUDES * reportées sur plan

- * 87'806 Passage à pied et véhicules
- 87'806 Canalisation(s) : Déversement d'égouts
- 87'806 Voisinage : Vues droites
- * 87'919 Voisinage : Vues droites
- * 87'919 Constructions : Empiètement d'avant-toit
- 2021/4238/1 Usufruit

MENTION

- 2021/9962 Mensuration en cours

Propriétaires voisins :

- Parcelle 14 EGGER Pascal et VIDAL Y SUAREZ Antonio
- Parcelle 16 GRANDMAISON Kristel
- Parcelle 383 RETRAITES POPULAIRES
- Parcelle 664 CHABLOZ Hélène

Plan partiel d'affectation Vieille Ville du 11.12.2017 (aire de constructions nouvelles)

PAC Venoge n° 284 - périmètre 4

Secteur üB de protection des eaux / Degré III de sensibilité au bruit

Note au recensement architectural : Bâtiment ECA n° 453 = note 6 / Région archéologique n° 51/303

Front d'implantation obligatoire selon plan partiel d'affectation Vieille Ville du 11.12.2017

La réalisation du projet n'implique pas une mise à jour du plan du Registre Foncier

OBJET DE LA DEMANDE

Transformations intérieures du bâtiment ECA n° 453

Transformation d'un Tea-Room en restaurant

Soumis à l'enquête publique du 3.05 au 3.06.2024
au Service technique de Cossonay



Détails : voir plans de l'architecte

PLAN DRESSE POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Sébastien Hämmerli / Inés Sancho Dupraz
Ingénieurs géomètres brevetés



Les propriétaires:

Handwritten signatures of Christophe and Maria Butticaz

Cossonay, le 25 mars 2024

